Innovation

entreprises de 10 salariés ou plus

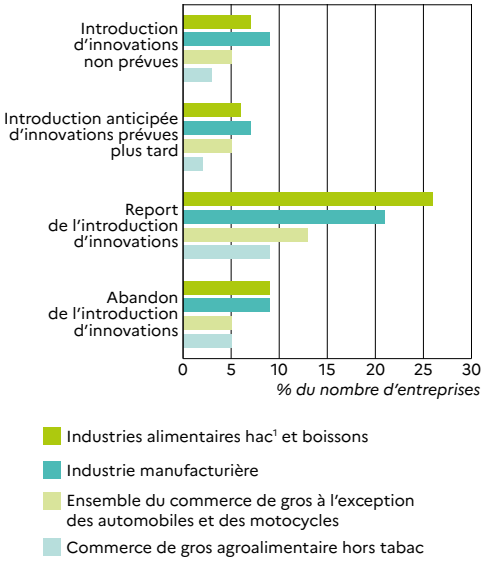
Entre 2020 et 2022, 63 % des entreprises de 10 salariés ou plus des industries hors artisanat commercial (IAA) et la moitié de celles du commerce de gros de produits agroalimentaires ont introduit une innovation en produits ou en procédés ou se sont engagées dans des activités d'innovation ou de recherche et développement (R&D).

L'innovation est un peu plus fréquente dans les IAA que dans l'ensemble des industries manufacturières. Sur cette période, les secteurs les plus innovants sont la transformation et conservation de fruits et légumes ainsi que la fabrication d'autres produits alimentaires (thé, café, chocolat, cacao, condiments, plats préparés…).

Les entreprises des IAA sont également légèrement plus nombreuses à innover en procédés : 49 % contre 47 % dans l'industrie manufacturière. En revanche, elles le sont un peu moins pour mettre sur le marché des produits nouveaux (16 % contre 20 %).

La crise sanitaire a pesé sur les décisions d'innovation des entreprises. Ainsi, 7 % des IAA ont introduit des innovations non prévues, et 6 % ont introduit des innovations initialement programmées pour plus tard. À l'inverse, 26 % ont reporté des projets d'innovation et 9 % les ont abandonnés. À l'exception des reports de projets d'innovations, ces proportions sont du même ordre de grandeur que celles observées dans l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Impacts de la crise sanitaire sur les innovations en produits ou procédés entre 2020 et 2022



1. Hors artisanat commercial.
Lecture : entre 2020 et 2022, 7 % des entreprises des industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons ont introduit des innovations en produits ou en procédés non prévues. En outre, 6 % ont introduit des innovations prévues pour plus tard.
Champ : entreprises (au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008) de 10 salariés ou plus implantées en France ; voir glossaire « entreprise au sens économique ».
Sources : Insee, Enquête Capacité à innover et stratégie (CIS) 2022, traitements SSP

Proportions d'entreprises innovantes entre 2020 et 2022 par type d'innovation

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Innovation au sens large[1]	Innovations technologiques		Innovations en procédés	Activités de R&D
		Produits[2]	Dont produits nouveaux sur le marché	Procédés[2]	
	% du nombre d'entreprises				
Industries alimentaires hac[3] et boissons	63	28	16	49	44
Industries alimentaires hors artisanat commercial	62	29	17	48	49
Trans. et conserv. viande et prép. viande	51	14	7	43	34
Trans. et conserv. poisson, crust., etc	59	26	13	53	44
Trans. et conserv. de fruits et légumes	82	45	23	53	60
Fab. huile et graisse végétale et animale	54	35	13	32	61
Fab. de produits laitiers	67	32	12	61	43
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	60	18	12	38	37
Fab. prod. boulangerie-pâtis. et pâtes	53	39	18	38	56
Fab. autres produits alimentaires	78	35	26	56	65
Fab. d'aliments pour animaux	65	45	40	47	66
Fabrication de boissons	64	26	9	54	20
Industrie manufacturière	58	30	20	47	38
Commerce de gros agroalimentaire hors tabac	50	22	14	42	26
Com. gros prod. agric. brut et anim. viv.	42	18	17	30	41
Com. gros prod. alim. et boisson hors tabac	52	22	13	45	23
Ensemble du commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	52	25	17	43	25
Industries et commerce de gros agroalimentaires hac[3] hors tabac	57	25	15	46	35

1. L'ensemble comprend les innovations en produits et en procédés (y compris organisation et marketing), les activités d'innovation en cours ou abandonnées, ainsi que le développement d'activités de R & D. 2. Pour chacun des termes voir glossaire « innovation (IAA) ». 3. Hors artisanat commercial.
Lecture : 63 % des entreprises des industries alimentaires (hors artisanat commercial) et boissons ont innové entre 2020 et 2022.
Champ : entreprises (au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008) de 10 salariés ou plus implantées en France ; voir glossaire « entreprise au sens économique ».
Sources : Insee, Enquête Capacité à innover et stratégie (CIS) 2022, traitements SSP

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

En 2025, 77 % des entreprises des industries agroalimentaires hors artisanat commercial (IAA) de 10 personnes ou plus disposent d'un profil ou d'un compte sur les médias sociaux, contre 71 % dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. À l'inverse, le recours aux médias sociaux est nettement moins fréquent dans le commerce de gros agroalimentaire que dans l'ensemble du commerce de gros (54 % contre 77 %).

Les entreprises des IAA sont également plus nombreuses à utiliser des services payants de cloud et des progiciels de gestion intégrée. Elles se distinguent aussi par un recours plus important aux technologies de l'information et de la communication (TIC) visant à réduire la consommation d'énergie. Ainsi, près d'une entreprise des IAA sur deux (49 %) utilise des équipements tels que les thermostats et systèmes d'éclairage intelligents.

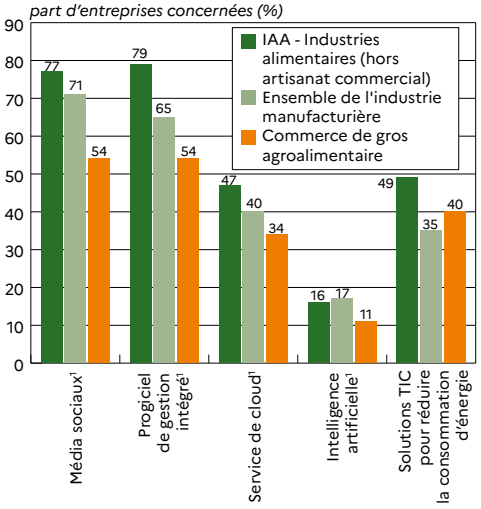
Par ailleurs, 16 % des entreprises des IAA utilisent au moins une technologie d'intelligence artificielle, comme la reconnaissance vocale ou d'images. Cette proportion est équivalente à celle observée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (17 %) et supérieure à celle du commerce de gros agroalimentaire (11 %).

Enfin, en 2024, 59 % des entreprises des IAA ont réalisé des ventes électroniques, c'est-à-dire via un site internet, une application mobile ou des échanges de données informatisées (EDI), contre seulement 25 % dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ces ventes représentent près d'un tiers de leur chiffre d'affaires.

Utilisation de TIC en 2025

	Média sociaux[1]	Progiciel de gestion intégré[1]	Service de cloud[1]	Intelligence artificielle[1]	Solutions TIC pour réduire la consommation d'énergie
	Part d'entreprises concernées (%)				
IAA - Industries agroalimentaires hors artisanat commercial	**77**	**79**	**47**	**16**	**49**
Ensemble de l'industrie manufacturière	71	65	40	17	35
Commerce de gros agroalimentaire	54	54	34	11	40
Ensemble du commerce de gros	*77*	*76*	*46*	*19*	*36*

• Utilisation de TIC dans les IAA, dans le commerce de gros agroalimentaire et dans l'industrie manufacturière en 2025



1. Voir glossaire « type d'équipements des TIC ».
Champ : entreprises au sens économique de 10 personnes ou plus, implantées en France, des secteurs marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Sources : Insee - TIC 2025, traitements SSP

Ventes électroniques en 2024

	IAA	Ensemble de l'industrie manufacturière	Commerce de gros agroalimentaire	Ensemble du commerce de gros
			%	
Part des entreprises ayant réalisé des ventes électroniques[1]	59	25	43	42
Part des ventes électroniques dans le chiffre d'affaires total[2]	32	25	41	31
Part des entreprises réalisant plus de 80 % de leurs ventes électroniques à d'autres entreprises (B2B) ou des administrations (B2G)[2]	58	58	58	70

Lecture : 59 % des entreprises des industries agroalimentaires réalisent des ventes électroniques en 2024.
1. Ventes *via* un site web, une application mobile ou des messages de type EDI (Échange de données informatisées).
2. Calculée sur le champ des entreprises utilisant le site *web* ou des messages de type EDI pour leurs activités de ventes.
Champ : entreprises au sens économique de 10 personnes ou plus, implantées en France, des secteurs marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Sources : Insee - TIC 2025, traitements SSP